

Coubert

infos

Décembre 2023

www.coubert.fr  Commune de Coubert

COMPLEXE SPORTIF
Marie-Amélie LE FUR

N°33

LE JOURNAL
des Curtibéhardiens

NOUVELLE RÉALISATION

BRIE-COMTE-ROBERT

LES ORGUES
de Sainte-Colombe

Au coeur de la ville
Appartements du studio au 4 pièces



ESPACE DE VENTE

11, avenue du Général de Gaulle
77170 BRIE-COMTE-ROBERT



01 64 05 77 77
www.gilpromotion.fr

Fleurs et fleurettes

Fleuriste Décoratrice

Des fleurs pour toutes vos émotions

Livraisons
Commandez par ☎ et réglez par 💳
Ouvert
du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
dimanche et jours fériés de 9h30 à 13h

25 rue Pasteur 77170 BRIE-COMTE-ROBERT
01 64 05 78 72



Allée des Tilleuls - RD 319 - 77170 COUBERT
Tél.: 01 64 06 60 99
contact@panierdelaferme.fr
www.panierdelaferme.com

Le meilleur
des produits
LOCAVORES
pour une alimentation
fraîche, de saison et locale



Ouvert tous les jours
sauf le lundi matin
de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h

SOTUBEMA

La solution béton pour des aménagements durables

BÉTON VERT®

VOIRIE & BALISAGE 	SOUTÈNEMENT
SÉCURITÉ ROUTIÈRE 	ESPACES VERTS

Sente de la Forgette - 77170 COUBERT
Tél. 01 64 42 73 20 - Fax. 01 64 06 76 05 - info@sotubema.fr - www.sotubema.com

ALFA PNEU

RÉPARATION ET VENTE DE PNEUMATIQUES
POUR PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Victor et Paulo se déplacent sur route, chantier,
domicile ou lieu de travail.
Déplacement : Seine et Marne, Val de Marne, Essonne.

GENERAL TIRE

☎ 06 80 94 40 26 / 06 63 41 60 51

SOMMAIRE

FLASHEZ-MOI !
TOUTES VOS INFORMATIONS :
www.coubert.fr



1 **ÉDITORIAL** P.02



2 **CARNET COMMUNAL** P.03



3 **DÉLIBÉRATIONS** P.04



4 **ADMINISTRATION** P.05



5 **TRAVAUX** P.07



6 **INFORMATIONS** P.08



7 **VIE COMMUNALE** P.09



8 **CULTURE** P.12



9 **ENVIRONNEMENT** P.15



10 **ASSOCIATIONS** P.18



11 **PERSONNALITÉ** P.19



12 **AGENDA** P.20

L'édition de ce bulletin d'information annuel est rendue possible grâce aux emplacements publicitaires qui permettent d'assurer l'intégralité de son financement. La municipalité tient à remercier l'ensemble des entreprises commerciales, artisanales et industrielles qui ont accepté de mieux faire connaître leurs activités professionnelles en s'associant à la réalisation de ce magazine annuel, dont l'objectif est de promouvoir l'image de notre commune. Remerciements également à toutes les personnes qui ont participé directement ou indirectement à la conception de ce bulletin.

Directeur de la publication : Louis Marie Saotù - **Équipe de rédaction :** Mmes DUMAS, CHAUVAUX, BRINET, WINKLER, DUBARRY, DESNOYERS, MM. SAOUT et BLONDEL avec l'apport d'articles associatifs
Siège : Mairie de Coubert (77170) - **Charte graphique :** Sabine Lavollée - **Photographe bénévole :** Monsieur PODEVIN - **Photos :** Image Contemporaine, Mairie de Coubert, Floyd Rigault, Tuan Nguyen
Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication - Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - CS 30075 - 04705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX - Tél. 04 92 271 389
Site : www.mediapluscom.fr - E.mail : contact@mediapluscom.fr - **Impression :** Imprimerie spéciale Groupe Média Plus Communication - **Dépôt légal :** 2023



Plus proche de vous...



“ Chères Curtibéhardiennes, Chers Curtibéhardiens,

Localement, l'année 2023 restera marquée par l'ouverture du Collège « Marie-Amélie Le Fur ». Cet établissement offre la possibilité aux enfants d'accomplir 4 cycles de leur scolarité au village, soit possiblement 12 années.

Je remercie chaleureusement le Conseil Départemental de Seine-et-Marne et notre Communauté de Communes « Brie des Rivières et Châteaux » pour leurs investissements respectifs, au bénéfice de l'épanouissement intellectuel et sportif des petits Curtibéhardiens et de leurs ami(e)s des villages voisins.

La Commune n'a pas été en reste et poursuit sa mue. D'importants chantiers ont ainsi été menés pour embellir et sécuriser notre cadre de vie, afin que chaque administré se sente bien à Coubert et qu'il le perçoive comme un havre de paix, où il fait bon vivre en ces temps tumultueux. Être au **plus proche de vous** est aussi la raison pour laquelle notre communication a évolué. Une nouvelle charte graphique, qui nous l'espérons vous plaira comme à nous, mais également une application mobile, complètent les autres outils, comme la page Facebook, pour vous informer le plus vite possible des événements et travaux sur les voies publiques par exemple.

Au seuil de cette nouvelle année, je souhaite pour nous tous que nous ne serons pas une fois encore, les témoins de désastres, tels les inondations, grandes sécheresses et mégafeux liés en grande partie à la surexploitation des ressources par les humains, toujours prompts à en rajouter avec des guerres atroces indignes d'une civilisation du 21ème siècle.

Pour chacune et chacun en particulier, je vous souhaite une année de santé et de bonheur simple à partager.

Bonne lecture de ce Coubert Infos.



LOUIS MARIE SAOÛT





En quelques jours d'intervalle, deux anciens serviteurs de notre commune s'éteignaient.



Adieu et Merci Monsieur le Maire !

Le 28 octobre 2023 s'est éteint celui qui fût élu du conseil municipal pendant 24 années dont 12 années en qualité de 1^{er} édile. Il était Maire honoraire depuis 2001.

Vous trouverez dans ce magazine des extraits de l'hommage communal délivré par Louis Marie Saoût lors de la cérémonie d'obsèques le 4 novembre dernier.



Christiane LEMARIÉ

Le 09 novembre, c'est Christiane LEMARIÉ qui décédait à son tour. Elle participa au Conseil Municipal en qualité d'Adjointe au Maire, durant 3 mandats successifs, de mars 1977 à mars 1995.

Nombreux sont encore ceux qui se souviennent de son engagement total en faveur des personnes défavorisées et des aînés. Dans le « civil », elle était jadis la conjointe de Charles, son époux agriculteur, et elle commercialisait déjà en circuit court, nombre de produits de leur ferme (œufs, pomme de terre...), en ouvrant grandes les portes de leur exploitation, alors située au 48 de la rue Aristide Briand.

Délibération de la mairie



■ En direct de la mairie

Liste des délibérations du conseil municipal.

À SAVOIR : Les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal sont visibles sur notre site www.coubert.fr et sur les panneaux réglementaires.

Séance du 16 mai 2023

- 2023-025 Signature des marchés de travaux relatifs aux aménagements paysagers de liaisons douces (phase 2)
- 2023-026 Jobs d'Été Jeunes 2023
- 2023-027 Gardiennage de l'Église
Attribution d'une indemnité
- 2023-028 CNAS : Cotisations pour les retraités
- 2023-029 Autorisation de louer un appartement communal

Séance du 09 juin 2023

- Désignation des élus pour les élections sénatoriales.
- Tirage au sort des Jury d'Assises

Séance du 11 juillet 2023

- 2023-030 Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er Janvier 2024
- 2023-031 Complément de subvention annuelle pour l'association SLC de Coubert
- 2023-032 Désignation du coordonnateur de l'enquête de recensement de 2024
- 2023-033 Désignation d'un délégué suppléant représentant la commune au comité de territoire du Syndicat Départemental de Seine-et-Marne (SDESM)
- 2023-034 Création d'emplois non-permanents pour accroissement temporaire d'activités
- 2023-035 Création d'un emploi non-permanent pour accroissement temporaire d'activité
- 2023-036 Création d'un emploi non-permanent pour accroissement temporaire d'activité
- 2023-037 Création d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (PEC/CUI/CAE)
- 2023-038 Vœux relatif à la réduction des nuisances aériennes sur le territoire de la commune de Coubert

Séance du 03 octobre 2023

- 2023-039 Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024
- 2023-040 Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2023 pour l'accélération de la transition écologique des territoires
- 2023-041 Mise en place d'une part supplémentaire IFSE Régie dans le cadre du RIFSEEP
- 2023-042 Signature de l'avenant au marché de travaux de l'entreprise COLAS
- 2023-043 Signature de l'avenant au marché pour la restauration scolaire
- 2023-044 Convention d'utilisation de la piscine d'Ozoir-la-Ferrière pour l'année scolaire 2023-2024
- 2023-045 Modification des horaires de l'extinction de l'éclairage public
- 2023-046 Désignation des membres représentant la commune au Conseil d'Administration du Collège Marie-Amélie LE FUR pour l'année 2023-2024
- 2023-047 Adhésion à l'association DRAPO (Défense Riverains Aéroport Paris Orly)
- 2023-048 Dénomination de la sente située entre la sente de la messe et la rue Étienne Tétrot
- 2023-049 Renouvellement d'un contrat unique d'insertion (PEC-CUI-CAE)
- 2023-050 Vacation d'un poste d'intervenant extérieur en musique scolaire
- 2023-051 Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité
- 2023-052 Autorisation de louer une remise communale 35 rue Jean Jaurès
- 2023-053 Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Dammartin-en-Goële et Héricy
- 2023-054 Décision Modificative n°1



■ Etat civil



➔ PREMIERS SOURIRES

Pour mémoire, il y a eu 9 naissances sur la période. Nous ne pouvons pas dévoiler l'identité de ceux qui n'ont pas souhaité figurer dans la presse.

Léna PEREIRA CARDOSO née le 07/06/2023

Jenna CHRAKA.....née le 21/08/2023

Celyan BLANCHOINné le 16/09/2023

Maëly LABYLLE..... née le 21/09/2023

➔ VIVE LES MARIÉS

Le 03/06/2023

Madame Isabelle LAURENT & Monsieur Philippe VALCHERA

Le 29/06/2023

Madame Céline DAUCHEZ & Frédéric PEYRON

Le 04/11/2023

Madame Mathilde GERVAISOT & Monsieur Thomas FOGDEN



➔ ILS NOUS ONT QUITTÉS

Le 20/08/2023 – Mme Marie-Thérèse BARRUÉ – 97 ans

Le 13/10/2023 – Mme Dominique LAMBRÉ – 52 ans

Le 18/10/2023 – M. Jean GRUSON – 77 ans

Le 28/10/2023 – M. Gilbert ESCAILLE – 91 ans

Le 09/11/2023 – Mme Christiane LEMARIÉ – 93 ans



Urbanisme



DOSSIER	DEMANDEUR IDENTITÉ	ADRESSE DES TRAVAUX	DESCRIPTION DU PROJET	DATE
PC.077.127.22.00030	M. TEIXEIRA	7, rue de la Gare	Construction de locaux artisanaux et bureaux	06/06/2023
PC.077.127.23.00003	M. ACHOURI	25, rue Eugène Dorlet (lot J)	Construction d'une maison individuelle	05/05/2023
PC.077.127.23.00005	M. POOPALASINGAM et Mme VARATHAKUMAR	3, impasse du Plessis	Construction d'une maison individuelle	24/05/2023
PC.077.127.23.00006	SCI VILLA KB	9, chemin du Fort	Extension d'une maison individuelle	04/07/2023
DP.077.127.23.00012	Mme NOGRE	4, rue Eugène Dorlet	Création d'ouvertures en toiture Modifications des menuiseries Ravalement côtés Nord et Est	06/05/2023
DP.077.127.23.00013	M. NUNES TEIXEIRA	7, rue de la Gare	Pose de 6 fenêtres de toit et 2 fenêtres en façade (sur hangar)	23/06/2023
DP.077.127.23.00014	Mme NOGRE	4, rue Eugène Dorlet	Pose d'un vélux 94x160 côté Nord	02/06/2023
DP.077.127.23.00016	M. LARAYEDH	16, rue Jean Jaurès	Rénovation de la toiture RDC côté cour	05/07/2023
DP.077.127.23.00017	M. et Mme MERLYNCK	14, rue Etienne Tétrot	Modification des fenêtres, remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre, modification d'une porte-fenêtre en porte d'entrée, création de 2 fenêtres de toit	30/06/2023
DP.077.127.23.00018	M. et Mme CHARRETIER et FERREY	19, rue des Grands Champs	Création d'une ouverture en toiture avec volet	28/07/2023
DP.077.127.23.00019	Mme GARSTEA	12, rue de la Gare	Création d'une terrasse et modification de la façade	28/07/2023





Chaudières école maternelle



Puits Ruelle du pavillon

Qu'ils concernent les bâtiments communaux, les voies et autres espaces publics, ils se sont poursuivis à un rythme soutenu au cours du dernier semestre. Certains d'entre eux se sont d'ailleurs réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux comme le raccordement entre les liaisons douces communales et l'entrée du collège.

Pour ce qui concerne les bâtiments communaux l'accent a été mis à la réduction de consommation du gaz et pour cela la chaufferie de **l'école élémentaire** a été entièrement refaite. Après avoir fait effectuer un audit des performances énergétiques du bâti de **l'école des Coccinelles**, il a été décidé de rénover totalement la chaufferie de cet établissement avec une économie sur la consommation d'environ 30% à données comparables bien entendu. Ce sont deux chaudières sol gaz Frisquet à haute performance énergétique qui ont été installées en remplacement d'une chaudière à gaz vétuste et énergivore. Il va de soi que toute la domotique nécessaire a été prévue afin d'assurer les temps de chauffe et de régulation aux bons moments et en étant simplement en hors gel lors des périodes de vacances hivernales sans aucune intervention humaine. Il a fallu également débarrasser le local d'une vénérable chaudière fioul, vestige d'un autre temps, et traiter comme il se doit la cuve de combustible de 5000 litres enfouie sur la zone.

La jonction des rues Aristide Briand et Eugène Dorlet a été totalement repensée avec entre autres une part de reverdissement et la réalisation d'un plateau surélevé. Au dire d'un habitant du quartier le résultat est « bluffant ».

Le patrimoine communal n'a pas été en reste et le **puits situé dans la ruelle du pavillon** a totalement été restauré par l'entreprise Loiseur Paysages qui

a sous-traité ces travaux à un artisan local Christophe Da Costa pour un super résultat.

Un autre chantier a consisté à rénover **la cour n°1 de l'école élémentaire Maurice GILLET et celle de la Mairie** en très mauvais état et peu avenante. L'ambition de ce projet consistait à réaliser une première tranche d'aménagement expérimentale sur une partie d'une cour d'école ayant pour finalité le bien être accru des enfants et des enseignants en s'adaptant au changement climatique.

Pour ce qui est de la cour d'école, les travaux ont consisté au remplacement sur 200m² du bitume noir par un matériau de type enrobé drainant qui limitera la diffusion de la chaleur dans cet espace. Une fosse à arbre a été prévue en pleine terre et recevra, vers la Sainte Catherine, un Févier d'Amérique sans épine (*Gleditsia triacanthos inermis*) selon le souhait exprimé par le Conseil Municipal.

Concernant la cour de la Mairie, pour la rendre plus accueillante, deux fosses à arbres, qui recevront en temps voulu deux poiriers à fleurs Chanticleer (*Pyrus calleryana chanticleer*), ont été prévues. Nous avons décidé de remettre un tapis bitumineux sur cet ouvrage recevant nombre de véhicules, il est garant de pérennité. C'est donc 400m² qui ont été totalement remplacés sur cette partie.

Les photos étant plus parlantes, vous trouverez ci-dessous un panel des réalisations des derniers mois.



JADIS Rue Eugène DORLET Aristide Briand



2023 Rue Eugène DORLET Aristide Briand





■ Fibre optique

Dans les communications précédentes nous vous indiquions que l'arrivée de la Fibre Optique sur notre Commune était prévue pour le dernier trimestre 2023.

Hélas, force est de constater qu'il faudra patienter vraisemblablement un trimestre de plus pour avoir l'opportunité de bénéficier de cette technologie.

Tout cela est en partie lié à des contretemps sur les études et les processus de validation qui doivent intégrer un gel réglementaire de 3 mois, imposé par l'ARCEP (Autorité de régulation des Communications Electroniques et des Postes).

En ce qui concerne les travaux, sachez que la totalité de la Commune est câblée et que tous les Curtibéhardiens seront servis à peu près en même temps ce qui est loin d'être le cas partout. Au moins une bonne nouvelle...

■ Un peu d'histoire locale

Nous procédons actuellement à l'**installation des plaques de rues manquantes** et également celles qui concernent les nouvelles voies.

Parmi ces dernières, le Conseil Municipal avait délibéré pour nommer l'une d'entre elles, Impasse du Plessis, suite à des recherches effectuées par l'association de l'Orangerie qui relevait qu'au 15^{ème} siècle Coubert était divisée en 3 parties : Coubert la Ville, Coubert-la-Boulaye

et le Plessis-Coubert où se trouvent le château et le puits commun fraîchement restauré dans la ruelle du pavillon.

Dans la partie Coubert-la-Boulaye, sur un plan de 1788, un terrain portant le nom de la Grenouillère a permis de nommer la nouvelle rue.

Merci encore à l'équipe de l'association de l'Orangerie qui a hélas mis un terme à ses activités.

■ 100 ans M^{me} Bouvenot 1923 – 2023



Un siècle d'histoire nous regarde !

Le 16 juin, c'était autour de **Paulette Angeline Bouvenot** de rejoindre le club très fermé de nos centenaires (ils ne sont que 2) à savoir **Roger Lucien Figarol** depuis l'an dernier et donc Paulette.

Pour la circonstance une petite réception était organisée dans la salle des Mariages.

Après avoir rappelé quelques éléments marquants de la vie de Paulette, Monsieur le Maire et ses collègues du centre communal d'action social lui offrirent quelques présents en témoignage de l'affection que toute la Communauté de Curtibéhardiens porte à leur vénérable centenaire, qui avait eu le chagrin de perdre sa maman alors qu'elle n'avait que 2 ans...



Lancement du nouveau site internet de la mairie

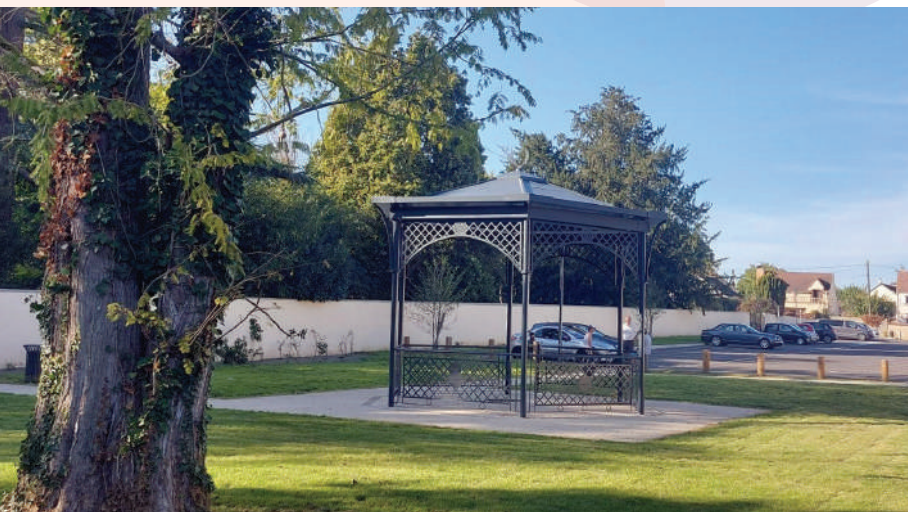
C'est avec joie que nous avons lancé notre nouveau site internet en septembre dernier.

Cette nouvelle interface a été pensée d'une manière plus moderne, plus pratique et surtout plus proche de vous puisqu'elle est accompagnée de son application "Localiti", téléchargeable gratuitement sur l'AppStore et Google Play. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre sur l'application afin de recevoir les dernières actualités et événements en temps réel.

L'accès aux informations y est simplifié, afin que chacun d'entre vous puisse trouver un renseignement facilement. Vous pourrez d'ailleurs retrouver l'agenda à venir et les dernières actualités en page d'accueil, ainsi que trois accès directs : les défibrillateurs de la commune, les formulaires de contact, et le portail famille pour les réservations à la cantine de votre/vos enfant(s).

Un vrai plus, facilitant la communication envers nos administrés et les visiteurs.

Ce nouveau site s'accompagne d'une toute nouvelle identité visuelle, que vous retrouverez d'ailleurs dans le Flash Infos, où lors des échanges par mail avec le secrétariat de la mairie.



■ Utilisation d'un Don !

Valant hommage à une donatrice anonyme.

Dans le Coubert Infos numéro 2 de mai 2021, nous vous indiquions que Monsieur Le Maire avait reçu un don de vingt mille euros d'une administrée. Il était également précisé que l'utilisation des fonds serait dévoilée. L'imputation de cette manne in fine a permis de financer le reste à charge (après déduction des subventions) du magnifique kiosque qui trône au fond du parking situé rue Etienne Tétrot. Pour nous, qui avons connu cette généreuse personne, son souvenir est désormais indissociable de ce lieu.

■ Retour sur les vendredis musicaux



La quatrième édition des vendredis musicaux de Coubert organisée conjointement par la Mairie et la SLC s'est tenue du 02 au 30 juin 2023.

Le public, enthousiaste et réceptif, a répondu présent en nombre à ce rendez-vous festif qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, chacun étant heureux de retrouver ce moment convivial de fin de semaine. Une météo clémente ayant contribué également à cette réussite !

Ainsi chaque vendredi, une formation musicale différente a pu se produire sur scène durant plus de deux heures. Nous avons donc eu le plaisir de recevoir et d'applaudir pendant cinq semaines plusieurs groupes venus à titre gracieux que nous remercions chaleureusement :

- **Vendredi 02 juin**
Pour débiter, un duo «violon/piano» puis le trio «Séguibé» suivi du groupe «Five On the Rock»
- **Vendredi 09 juin**
Les groupes «les Mecs d'à Côté» et «When I dream»
- **Vendredi 16 juin**
Un peu d'accordéon avec un musicien du village, suivi des groupes «Inox'n'Roll» et «Black Candy»
- **Vendredi 23 juin**
Le duo «Armony» dans un premier temps suivi du groupe «Twenty-Two»
- **Vendredi 30 juin**
«l'Harmonie des Gués de l'Yerres», puis «l'Atelier de l'Ecole de Musique de Coubert» suivi du groupe «Lénina Crowne» pour terminer.

Monsieur le Maire et le bureau de la SLC remercient tous les bénévoles du conseil municipal et des associations pour la tenue de la buvette durant ces cinq vendredis.

Nous vous donnons donc rendez-vous **dès le vendredi 31 mai 2024 jusqu'au 28 juin 2024** pour la 5^{ème} édition des **Vendredis Musicaux de Coubert** et la perspective de très belles soirées musicales. Le programme est déjà en cours d'élaboration !

Vous êtes musiciens amateur, bénévole, vous souhaitez rejoindre cette belle aventure et contribuer à ce festival, faites-vous connaître auprès de : Marielle Best en mairie de Coubert !

Musicalement à tous !

Vie communale

■ Fête du Village

Dans la continuité des Vendredis musicaux et des animations de l'été, la Fête du Village clôturait la saison estivale.

Au cours de l'après-midi du 08 juillet, malgré une chaleur écrasante, parents et enfants étaient conviés gratuitement par la municipalité, à participer aux animations proposées sur la place des fêtes.

Ainsi, circuit de voitures électriques, stand de tir à la sarbacane, stand de jeux en bois (animé par l'association Les P'tits Crayons) et une animation sur le thème du cirque étaient proposés aux courageux qui n'avaient pas crainte de la canicule ! Heureusement quelques élus tenaient la buvette pour soulager petits et grands.

En début de soirée, l'équipe d'animation, traiteur de la Mélod'hier, proposait à près d'une centaine de convives un cocktail offert par la Municipalité. Cette même équipe, jeune et conviviale, proposait un repas et un service de qualité avec des produits en circuit court (de la Cueillette pour la plupart).

En dernière partie, à la faveur de la fraîcheur retrouvée, un bal animé par un orchestre a été proposé aux jeunes et aux moins jeunes, jusqu'au cœur de la nuit.



■ Remerciements

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient chaleureusement : **Monsieur Jean Morlet** pour la **réalisation gratuite des « casiers à chaussons »** de la nouvelle classe de l'école maternelle et les Établissements Hanny de Vaux-le-Pénil pour le don de deux bancs en béton blanc du plus bel effet.

Un merci tout particulier à **Monsieur Jean Luc Santerre**, de l'entreprise HANNY, directeur des travaux, lors de la construction du Collège et du Gymnase pour avoir également fait assurer **la pose de ces éléments** par ses équipes.





■ Expo d'Art

Petit clien d'œil à nos artistes Curtibéhardiens et Curtibéhardiennes, venus nous faire partager leurs passions et créations à l'occasion de notre Expo d'art amateur le samedi 10 juin dernier dans la Maison des Associations :

- **Monsieur CARPENTIER**
Réalisation de gravures sur bois.
- **Monsieur AUBERT**
Auteurs de Poèmes et de Textes
f "Mes écrits et mes cris"
- **Madame DE SOUSA**
Photographe, Nom d'artiste : EmmaDs
f www.facebook.com/manue1976
- **Madame SANTERRE**
Mosaïque
f de l'association : "Mosaïque Coubert"
- **Monsieur YBANEZ**
Marqueterie
- **Monsieur DREUMONT**
Sculptures Métalliques
f "Design Indus"





■ La parole à Monsieur Floyd Rigault



20
TERRE
DE JEUX
24

Bonjour,

Depuis ma naissance, j'ai toujours été en contact avec des joueurs de **paintball sportif**, que ce soit en période d'entraînements ou de compétitions.

Petit, **je rêvais de jouer avec les plus grands champions de France ou du Monde**. À l'âge de mes 11 ans, j'ai pu enfin rentrer dans un club, celui du RNPPC à Pomponne. Enfin, je commençais à accéder à mon rêve ! Durant cette année, je me suis durement entraîné avec mon équipe. Cependant, aucun podium lors de la ligue Ile-de-France. L'année suivante, j'ai décidé de m'entraîner davantage avec mon équipe U16 du RNPPC et **la division pro de Carnage m'a proposé de m'entraîner avec eux**. Je jouais, enfin, avec ceux que j'admirais le plus depuis mon plus jeune âge. Ce travail m'a permis d'évoluer et de tenter la sélection en Équipe de France. Mais cela n'a finalement pas abouti !

En 2022-2023, j'ai compris que pour réaliser mon rêve, je devais être encore plus déterminé, travailler davantage pour atteindre mes objectifs. Je m'entraînais alors deux fois par semaine : le samedi avec l'équipe U16 du RNPPC et le dimanche avec la division pro.

Grâce à ce travail acharné, mon équipe et moi, nous nous sommes sélectionnés en ligue d'Ile-de-France. C'est parti pour le championnat de France U16 à Montluçon en juin. Ensemble, unis, nous voulions monter sur le podium pour nous récompenser de notre travail, remercier nos parents, toujours présents, et notre club. **Nous finissons troisième meilleure équipe française en U16**.

En parallèle, Axel (mon co-équipier du RNPPC) et moi, nous avons été sélectionnés parmi les 10 meilleurs joueurs français, de notre âge. Quatre entraînements plus tard (Baules, Macon, Montluçon, Toulouse), **je suis le seul de mon équipe du RNPPC à intégrer définitivement l'équipe des 6 meilleurs joueurs français** et j'ai pu représenter mon pays, mes couleurs, au championnat du Monde qui s'est déroulé à Dreux le 2 et 3 septembre. Déçu de perdre, mais **heureux d'avoir vécu cette aventure !**

En cette année **2023-2024**, **j'intègre la division pro** avec Vénom pour un an de formation. Tous les dimanches, je m'entraîne avec les mêmes équipes françaises.

Floyd Rigault



ÉLOGE MUNICIPAL DE COUBERT À LA MÉMOIRE DE GILBERT ESCAILLE MAIRE HONORAIRE



Mesdames et Messieurs,

Gilbert Escaille nous a quitté le samedi 28 octobre 2023. Mais pour ce qui me concerne, je ne vais pas parler de sa mort mais évoquer un peu sa vie publique au service de notre commune et de ses concitoyens afin que vive un peu plus son souvenir.

Je suis rentré au conseil municipal l'année même où lui, rendait son écharpe tricolore. Je n'ai donc réellement connu Gilbert Escaille que lorsque devenu Maire, je pris l'habitude de le visiter au moins une fois par an comme j'avais pu le faire avec son prédécesseur Maurice Gillet, mais aussi et surtout quand je l'invitais avec Henri Croisy à participer à l'élaboration de notre plan local d'urbanisme pour nous apporter leur parfaite connaissance de notre territoire et leur sagesse.

Pour ce qui est de sa carrière municipale, il intégra le conseil municipal auprès de Monsieur Gillet en qualité de conseiller au mois de mars 1977, avant d'être nommé 1er adjoint en mars 1983 pour devenir Maire lors des élections de mars 1989 et de 1995. C'est un peu anecdotique, mais la petite histoire retiendra que de fait, il fût le dernier Maire du 20ème siècle et le premier du 21ème pour notre commune.

Au terme de ces 24 années passées au service de la commune, dont 12 en qualité de premier édile, et sur demande de Pascal Charpentier devenu Maire à son tour, Gilbert Escaille fût élevé au titre de Maire Honoraire par arrêté de Monsieur le Préfet de Seine et Marne.

Gilbert Escaille était presque un enfant de la balle comme évoqué dans le témoignage de sa fille Frédérique, et c'est sa volonté et ses capacités naturelles associées aux expériences faites sur le chemin de la vie, qui lui ont permis de gravir les échelons de la réussite tant pour sa vie publique que pour celle professionnelle.

Derrière ce qui pour d'aucun semblait être une armure, se cachait une grande faculté d'analyse, une compréhension exacerbée des situations complexes et une forme de sensibilité souvent teintée d'humour. De mémoire d'anciens adjoints, il savait écouter et s'entourait de différents avis, puis tranchait quand il le fallait. Je pense pouvoir affirmer qu'il était plus à l'aise calculette à la main, que pour les cérémonies officielles ou non, d'où pour certains une image faussée.

En rassemblant nombre d'éléments et en m'appuyant sur quelques témoignages, je peux affirmer qu'au cours de ses deux mandats de Maire, aidé en cela par ses équipes d'adjoints et de conseillers, il a entré notre commune dans une nouvelle ère, celle de la modernité et du progrès, écoutez plutôt :

- Création d'une cantine à l'école à partir de septembre 1999.
- La déviation de Coubert en 1997. Avant la réalisation de cette RD471 et du grand giratoire ouest, les rues de notre commune étaient autrement plus bondées qu'elles ne le sont même aujourd'hui et quotidiennement. La RD319, qui était une Nationale, et la rue Aristide Briand, qui était encore une route départementale, se trouvaient bloquées par d'immenses bouchons.

Une administrée de l'époque qui ne croyait pas à la possibilité d'une telle amélioration avait promis le champagne en cas de succès et c'est ainsi que Gilbert Escaille accompagné d'une partie de son administration communale se rendit chez la promettante pour trinquer à la nouvelle tranquillité de sa rue.

- Réalisation de plusieurs lotissements à savoir, le Fort, la Boulaye et le lotissement du Verger qui a permis de nombreux aménagements autour de la Mairie comme le parking qui

dessert les écoles. Ce fût je crois une réussite d'environnement urbanistique. Pour ceux qui étaient déjà là, ils se souviennent sûrement du bazar qu'il y avait aux abords des écoles quand le seul accès se faisait par la rue de la Mairie.

- Il y eût également la réalisation d'une tranche de travaux importante qui fût réalisée sur l'Église Sainte Geneviève. En effet, lors de la création de l'interconnexion TGV, la commune avait perçu quelques subsides au titre de la taxe professionnelle qui existait encore à l'époque, et Gilbert Escaille avait profité de cette dépense exceptionnelle pour sauvegarder le patrimoine communal et tout particulièrement cet édifice dans lequel nous nous trouvons pour cette messe d'adieu.

Ceux qui ont collaboré à ses côtés pendant sa fonction de Maire ont le souvenir d'un homme très rigoureux et prudent pour la gestion de notre Commune. Dans l'ancre de son bureau, il passait de longues heures à refaire les calculs qu'imposait un investissement conséquent comme ce fût le cas pour la nouvelle école et sa cantine.

Pour toutes les bonnes choses qu'il a faites pour notre Commune et pour ses habitants avant de lui dire au revoir nous lui disons une dernière fois merci Monsieur le Maire.

À Edith, son épouse discrète et dévouée toujours à ses côtés dans les bons et les mauvais moments, à sa fille Frédérique, à Philippe son gendre et à ses petits-enfants, je présente les condoléances profondément émues du personnel communal et de la grande famille des élus de Coubert d'hier et d'Aujourd'hui.

À titre personnel, j'ajoute
Adieu Gilbert.

LM. SAOÛT



■ Nouvelle borne à papiers

Plus esthétique que ses devancières, sur une sente passante, la nouvelle borne à papiers installée récemment proche des écoles, rencontre un franc succès !

Tous les Curtibéhardiens et Curtibéhardiennes sont invité(e)s à y déposer journaux, catalogues, etc...

Et de s'assurer à son abord, d'un bon maintien de propreté. Progressivement, le syndicat remplacera l'ensemble du parc.

■ « Bien vivre ensemble »

➔ Pas de déjection sur la voie publique

Infraction de 2^{ème} classe au Code Pénal
Utilisation des distributeurs mis à votre disposition

➔ Travaux de bricolage et/ou de jardinage et bruits de voisinage

Des horaires sont à respecter pour les particuliers et les entreprises engagées par un particulier (*arrêté préfectoral du 13 novembre 2000*).

Horaires à respecter :

Du lundi au vendredi : 07h à 20h

Le samedi : 09h à 12h et 15h à 19h30

Dimanche et jour férié : 10h à 12h

En cas de non-respect de ces horaires :

Infraction de 1^{ère} classe au Code pénal et 3^{ème} classe au Code de la Santé publique.

➔ Obligation d'égaler régulièrement

ses haies et ses arbres donnant sur la voie publique et chez ses voisins, à la hauteur réglementaire de 2 mètres de haut pour les haies. Cet élagage doit se faire régulièrement afin de ne pas entraver le déploiement de la fibre optique actuellement en cours sur le territoire communal.

➔ Trottoirs et fil d'eau

Consacrer cinq minutes de temps à autre au nettoyage de son trottoir et du fil d'eau face à son habitation, c'est permettre à la propreté de gagner du terrain dans notre village.



■ Mobilités

" Quand on partait de beau matin, quand on partait sur les chemins, à bicyclette, la la la... ! "

La délocalisation en cours des services techniques et de fait des agents en charge de l'entretien de la voirie et des espaces verts d'une part et le besoin d'assurer la mise au sec du tracteur communal et du véhicule 3T500 ont fait germer l'idée qu'il serait possible d'assurer à vélo certaines rotations entre le local dédié au vestiaire et bureau qui reste à la Mairie et ces nouveaux locaux.

Il en va de même pour des missions ne nécessitant pas de gros matériel puisque des petites carrioles ont également été acquises. De plus, Dominique qui assure des missions de surveillance de l'espace public trouvera avec l'utilisation de ce nouveau moyen de locomotion un nouveau compagnon pratique et maniable. Le projet a d'ailleurs été validé par les principaux intéressés. **Bonne route les gars !**





■ Cadre de vie à Coubert 1^{ère} fleur du Label Villes & Villages Fleuris

Comme vous l'avez sans doute constaté, vos élus sont à l'œuvre depuis plusieurs années pour l'embellissement et l'amélioration de notre cadre de vie. Ainsi, à chaque réhabilitation ou rénovation d'un quartier ou d'un secteur, en collaboration avec un architecte paysager, la qualité de l'espace public est toujours privilégiée pour vous inviter à des déplacements doux, faire des haltes dans les espaces de détente et profiter des espaces de loisirs de qualité pour les petits et les grands.

Avec l'ouverture du nouveau collège, vos élus n'ont eu de cesse de travailler pour améliorer l'attractivité de notre commune. Les voies douces existantes ont été réhabilitées, tandis que de nouvelles ont été créées, ainsi, il est maintenant aisé de favoriser un mode de déplacement "doux" (pédestre ou deux roues sans moteur) pour se déplacer de tous les quartiers du village vers les commerçants et vers le collège. Ce maillage va être complété prochainement par la réhabilitation de l'Allée des Tilleuls entre la RD319 et l'Allée du Stade.

Tout naturellement, le fleurissement déjà existant partout dans le village s'inscrit dans une démarche de valorisation impulsée par les élus dont les premiers bénéficiaires sont les Curtibéhardien(ne)s.

En proposant sa candidature à la première fleur du label du Concours des Villes et Villages Fleuris, la ville espère une juste reconnaissance du chemin parcouru et du travail mené par les services du village.

En effet, le Zéro Phytosanitaire dans lequel notre collectivité s'est engagée depuis 2020, a considérablement impliqué les services techniques à repenser les techniques d'entretien des espaces verts, ainsi que le fleurissement pour l'adapter au changement climatique sans pour autant renoncer à l'esthétique.

Avec une équipe municipale désireuse de s'engager dans une transition écologique responsable, avec un service technique en première ligne et avec l'accompagnement du Département de Seine-et-Marne pour le montage de notre candidature, tout est mis en œuvre pour valoriser et embellir l'espace public pour le bien-être de tous.

Pour atteindre cet objectif, nous comptons aussi sur une adhésion forte de nos concitoyens. La non utilisation des produits phytosanitaires et l'augmentation importante de lieux à entretenir, est très chronophage. C'est pourquoi, si tous ceux qui sont en capacité de le faire peuvent nous aider en entretenant et en désherbant au-devant de leur propriété, ce serait un coup de main précieux et réussite collective.





■ Nettoyons la nature

Merci pour votre participation à cette matinée "**Nettoyons la nature, 25^{ème} édition**" en collaboration avec les centres Leclerc.

Trois générations, jeunes et moins jeunes, se sont répartis en trois groupes, équipés de kit de protection (gants, gilets, sacs) dans le village.

Y ont été collectés : canettes, mégots, plastiques, restes alimentaires, petits déchets de toutes sortes... Le petit geste écologique de chacun serait le bienvenu.

Il s'ensuit, à la suite de cette chaleureuse matinée, le verre de l'amitié.

Merci à la société Big Benne de Soignolles-en-brie, pour le prêt d'une benne pour cette occasion.

À l'année prochaine !



■ Association Gym

Bonjour à toutes et tous,

Tout d'abord, un Grand MERCI à nos fidèles adhérentes de leurs réinscriptions pour cette nouvelle année sportive et nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles inscrites.

Nos professeures **Aude et Cécile**, vous proposent leurs cours de **Renforcement Musculaire et Step**, tous les lundis et jeudis soirs, dans une ambiance dynamique, conviviale et décontractée et pour tous les niveaux. Cours d'essai gratuit pour chaque activité. Nous acceptons les adolescent(e)s.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à : slcgymnastique@gmail.com.

Au plaisir de vous rencontrer,
Sportivement bien à vous,

Céline Guislaine & Eugenia

■ FC COUBERT Saison 2023/2024

2 équipes en compétitions officielles,
CDM et Vétérans +45,
1 équipe mixte en foot salle loisirs

Dates et horaires :

Entraînements mardis et jeudis 20/22h
Matches dimanche 9h30/12h

Stade et gymnase Municipal :

Allée Des Tilleuls - 77170 COUBERT

À vos agendas :

- ➔ **Mars/avril** (dates et lieu à définir) - LOTO organisé par le FC COUBERT, l'intégralité des recettes sera reversée à une association à caractère caritatif, vente de boissons et snack sur place.
- ➔ **8 juin 2024** - tournoi 2^{ème} édition CDM et vétérans, 12 clubs sur invitation, vente de boissons et snack sur place.
- ➔ **Du 14 juin au 14 juillet** - FANZONE coupe d'Europe de FOOTBALL 2024, (lieu à définir) vente de boissons et snack sur place.
- ➔ **22 juin 2024** - match de fin d'année Cdm VS vétérans +45



CONTACT CLUB :

José TEIXEIRA

☎ 06.09.04.63.93

✉ fccoubert@gmail.com

📘 FC COUBERT



■ Marie-Amélie LE FUR

“ *Fais de ta vie
un rêve* ”

Le collège et les infrastructures sportives portant le nom de cette jeune femme, une présentation s’impose.

Marie-Amélie LE FUR est l’actuelle Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, ancienne athlète de très haut niveau, neuf fois médaillée aux jeux dans deux disciplines toujours détentrice du record de saut en longueur et du 400 mètres. Elle est également élue au CESES (Conseil Économique Social et Environnemental).

Femme, athlète de haut niveau et porteuse de valeurs pour notre jeunesse, forment le triptyque sur lequel notre Conseil Municipal a décidé, unanimement, de choisir cette personnalité et de donner son nom à notre beau collège.



12 Agenda

➔ 20/12/2023

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES
PASSAGE DU JURY À 20 HEURES

➔ 22/12/2023

Sucré-Salé
MAIRIE

➔ 24/01/2023

Broyage de Sapins
MAIRIE



PFB **benoist**

POMPES FUNÈBRES
DE LA BRIE

Une Entreprise familiale à l'éthique rigoureuse depuis 1919

Funérarium - Marbrier funéraire - Construction de caveaux
Monuments funéraires - Contrat obsèques

106, rue de Paris - 77220 **Tournan-en-Brie**
50, rue de Paris - 77220 **Tournan-en-Brie**
99, avenue Général de Gaulle - 77330 **Ozoir-la-Ferrière**

Tél : 01 64 07 10 53 www.pfdelabrie.fr



vvesthetique

Esthéticienne
GRISY-SUISNES

propose un large choix de prestations
afin de répondre à tous vos besoins.



- ♥ ongles
- ♥ soins du visage
- ♥ soins des mains
- ♥ soins des pieds
- ♥ épilations
- ♥ massage
- ♥ beauté du regard



TARIFS ET RÉSERVATIONS :

www.vvesthetique-estheticienne.com ☎ 06 65 08 13 30

Orpi **La Briarde**
A vos côtés depuis 1997

ACHAT
VENTE

LOCATION
GESTION
Assurance
Loyers impayés

La Briarde Partenaire de vos projets immobiliers

4 rue Gambetta 77170 Brie Comte Robert

Tél. 01 60 62 22 32 (Achat - Vente)

Tél. 01 60 18 30 10 (Location - Gestion)

Mail. labriarde@orpi.com

Mail. labriardegerance@orpi.com

COLLECTIVITÉS

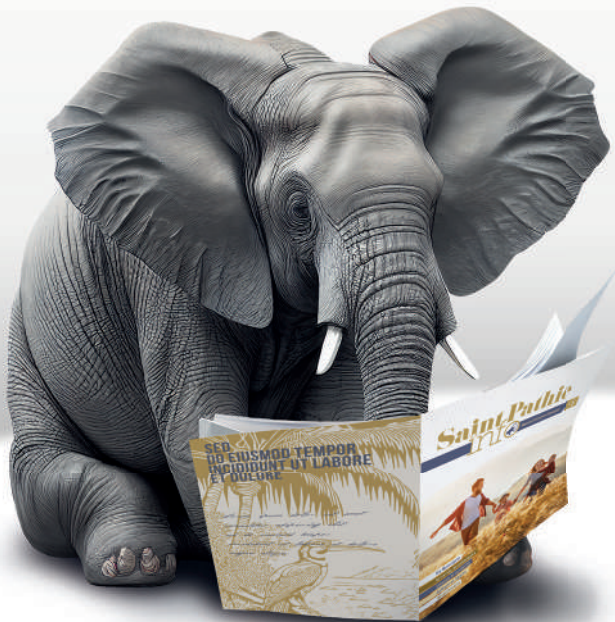
Communiquez-vous
sur les risques majeurs,
le bien vivre
dans votre ville ?

**Nous avons
la solution**

Contactez-nous au 04 92 27 13 89

Media plus communication - Leader en communication institutionnelle

CE SUPPORT est une réalisation
MEDIA PLUS Communication



LEADER
en communication
institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr

Notre entreprise s'associe à
ses partenaires pour promouvoir
L'ECO-CITOYENNETE



Utilisation d'encres
écologiques



Papier issu de forêts
durablement gérées



Fabrication Française



MEDIA PLUS COMMUNICATION
Leader en communication institutionnelle



une belle vie immobilière

NEXITY

38, rue Aristide Briand
77100 MEAUX
07 64 69 46 10

01 70 18 18 18

Service & appel gratuits



nexity.fr

VOUS AVEZ UN TERRAIN À VENDRE ?
 Trouvons un terrain d'entente.
 Nous achetons votre terrain.

Estimation GRATUITE

SNC Foncier Conseil – RCS Paris 732 014 964 – 19, rue de Vienne – 75801 Paris Cedex 08.

Nos solutions fondées sur la nature

- RÉSIDENTIEL
- HABITAT
- EDUCATION
- SANTÉ
- LOISIRS
- SPORT

Agence IDF Est Travaux
7 allée de la Briarde - 77184 Emerainville
01 64 02 51 00 - idfest.travaux@idverde.com



LES URGENCES DE L'INFORMATIQUE
Thierry ROUSSELOT

DEPANNAGE & MAINTENANCE INFORMATIQUE
RÉPARATION SMARTPHONES & TABLETTES



FORFAIT VIRUS, DÉPANNAGE INTERNET
REMISE EN FORME DE L'ORDINATEUR

Ouvert du lundi au jeudi : 9h à 12h - 14h à 19h
le vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h
le samedi : 9h à 12h

☎ **01 64 06 51 58 / 06 33 32 82 77**

✉ **contact@chu-informatique.fr**

www.chu-informatique.fr

19 rue de la Fontaine Saint Martin
77111 Soignolles en Brie (Barneau)